

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130307-2013 B137-DE
Date de télétransmission : 13/03/2013
Date de réception préfecture : 13/03/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



communauté du
PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 7 MARS 2013
PRESIDENCE DE MONSIEUR GERARD BRAMOULLE

2013_B137

OBJET : Environnement, cadre de vie et développement durable - Versement des subventions et fonds de concours délibérés les années précédentes - Imputation au budget 2013

Le 7 mars 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 1^{er} mars 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GARCON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PELLENCE Roger, vice-président, Pertuis, PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air – SICARD-DESNUÉLLES Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron.

Excusé(e)s avec pouvoir :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président donne pouvoir à BRAMOULLE Gérard – BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARCON Jacques – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à TAULAN Francis – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à PIERRON Liliane – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUÉLLES Marie Pierre – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence donne pouvoir à Christian LOUIT – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren donne pouvoir à Robert DAGORNE.

Excusé(e)s :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles .

Jacques BUCKI donne lecture du rapport ci-joint.

09_05

BUREAU DU 7 MARS 2013

Rapporteur : Robert CHARDON

Co-rapporteur : Jacques BUCKI
Guy BARRET

Thématique : Environnement, Cadre de Vie et Développement Durable

Objet : Versement des subventions et fonds de concours délibérés les années précédentes - Imputation au budget 2013

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il s'agit d'approuver une demande d'autorisation d'imputation au Budget 2013 des subventions et fonds de concours délibérés en 2009, 2010, 2011 et 2012 au profit des Communes et d'Escota pour un montant total de 210.824,46 €.

Exposé des motifs :

La Communauté du Pays d'Aix a mis en place depuis 2002 des fonds de concours incitatifs auprès des Communes de son territoire menant des actions exemplaires en matière de préservation de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie. Plus précisément, dans le cadre de sa politique de lutte contre le bruit, la Communauté du Pays d'Aix participe au financement de protection contre le bruit sur les réseaux routiers portés par les gestionnaires des voies ou les Communes. Au titre de sa politique Energie-Climat, elle apporte un soutien aux Communes pour le financement de travaux de réhabilitation des équipements communaux ou d'installation d'équipements utilisant les énergies renouvelables. Enfin, elle aide les Communes pour l'acquisition de véhicules électriques.

Depuis 2009, plusieurs décisions d'attribution de financement ont été prises amenant à subventionner des travaux et des projets dans le domaine de l'énergie et la lutte contre les nuisances sonores, ainsi qu'à participer au financement de l'acquisition de véhicules électriques par les Communes.

Sans préjudice des décisions votées postérieurement, il est aujourd'hui nécessaire, compte tenu des règles applicables à la comptabilité publique, de dresser la liste des subventions et fonds de concours non versés à ce jour et d'en autoriser le paiement dans les limites des crédits votés pour l'année 2013.

En effet, certaines aides financières accordées en 2009, 2010, 2011 et 2012 n'ont pas pu, au regard des conditions de versement qui y sont liées, être mandatées avant la fin de l'exercice comptable 2012.

Sont listées ci-après les aides financières allouées non encore versées :

Nature Fonction budgétaire	N° Délib.	Objet	Bénéficiaire	Montant alloué	Reste dû exercice 2013
2041411-832	2009_B195	Aide financière pour la réalisation d'un mur anti-bruit le long de la RN7 et de la bretelle d'accès à l'autoroute	MEYREUIL	42.491,00 €	42.491,00 €
20421-832	2011_B060	Subvention pour la construction d'une glissière en béton armé sur la Commune du Tholonet	ESCOTA	82.760,00 €	82.760,00 €
2041411-832	2012_B294	Aide financière pour la réalisation d'une protection contre le bruit	ROUSSET	10.000,00 €	3.000,00 €
2041411-832	2010_B060	FdC AMO spécialisée dans la qualité environnementale pour la construction de la salle de spectacles polyvalente	VITROLLES	40.000,00 €	12.000,00 €
2041411-832	2010_B460	FdC pour l'acquisition d'un véhicule électrique	CHATEAUNEUF LE ROUGE	4.000,00 €	4.000,00 €
2041411-832	2010_B462	FdC Mission d'AMO pour le réseau de chaleur	AIX EN PROVENCE	15.270,00 €	4.581,00 €
2041411-832	2011_B139	FdC Etude de faisabilité réseau et d'AMO technique et juridique pour un réseau chaleur bois – Quartier des Pins	VITROLLES	6.290,00 €	1.887,00 €
2041411-832	2011_B139	FdC Etude de faisabilité réseau et d'AMO technique et juridique pour un réseau chaleur bois – Quartier du Griffon	VITROLLES	5.250,00 €	1.575,00 €

2041411-832	2011_B325	FdC AMO spécialisée dans la qualité environnementale pour la réhabilitation du groupe scolaire Claret Matéos	VITROLLES	3.750,00 €	3.750,00 €
2041411-832	2011_B326	FdC Installation éclairage à leds et optimisation de la puissance d'éclairage	VENELLES	8.000,00 €	2.400,00 €
2041411-832	2011_B390	FdC Diagnostic éclairage public	CHATEAUNEUF LE ROUGE	1.020,00 €	1.020,00 €
2041411-832	2011_B390	FdC Etude de faisabilité d'un réseau chaleur communal COSEC	CABRIES	1.000,00 €	1.000,00 €
2041411-832	2012_B258	FdC Mise en œuvre de régulateurs et de programmeurs sur différents bâtiments communaux	MEYRARGUES	3.638,80 €	3.638,80 €
2041411-832	2012_B258	FdC pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage qualité environnementale pour la médiathèque	MEYRARGUES	3.280,00 €	3.280,00 €
2041411-832	2012_B258	FdC pour la réalisation d'un audit économie d'énergie pour la rénovation des installations d'éclairage public	PEYROLLES	1.100,00 €	1.100,00 €
2041411-832	2012_B258	FdC pour la réhabilitation d'un corps de ferme afin d'y installer le siège social du Grand Site Sainte Victoire	BEAURECUEIL	65.000,40 €	19.500,12 €
2041411-832	2012_B259	FdC pour l'acquisition d'un véhicule électrique	EGUILLES	4.657,50 €	4.657,50 €
2041411-832	2012_B259	FdC pour l'acquisition d'un véhicule électrique	MEYREUIL	1.684,25 €	1.684,25 €
2041411-832	2012_B259	FdC pour l'acquisition d'un véhicule électrique	SAINT CANNAT	3.635,50 €	3.635,50 €
2041411-832	2012_B259	FdC pour l'acquisition d'un véhicule électrique	VENELLES	4.145,00 €	4.145,00 €
2041411-832	2012_B259	FdC pour l'acquisition d'un véhicule électrique	VITROLLES	3.719,29 €	3.719,29 €
2041411-832	2012_B259	FdC pour l'acquisition d'un véhicule électrique	PEYROLLES	5.000,00 €	5.000,00 €
TOTAL					210.824,46 €

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment

d'approuver l'attribution des subventions, et le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000€, et d'attribuer les fonds de concours aux communes en application des dispositifs arrêtés par délibération du Conseil communautaire ;

VU la délibération n°2012_A187 du Conseil Communautaire du 14 décembre 2012 relative au vote du Budget primitif 2013– budget principal.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** d'honorer les engagements financiers précités dans le cadre du Budget 2013 qui présente les disponibilités nécessaires.

OBJET : Environnement, cadre de vie et développement durable - Versement des subventions et fonds de concours délibérés les années précédentes - Imputation au budget 2013

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



1/2 MARS 2013